



Parc P-4a et passage piétonnier

Site Outremont et ses abords

30 mai 2017, 18 h 30 - Centre communautaire intergénérationnel
999, avenue McEachran, Outremont (Québec) H2V 3E6

Rapport de l'assemblée publique d'information sur la proposition finale d'aménagement

Montréal 

Table des matières

1.	Déroulement de la soirée.....	2
2.	Rappel de la démarche de programmation des parcs du site Outremont, du contexte d'intervention et du déroulement de l'atelier de participation citoyenne du 15 mars 2017.....	3
3.	Présentation de la proposition finale d'aménagement du parc P4-a	4
4.	Période de questions	5
5.	Prochaines étapes.....	6
6.	Mot de la fin et remerciements.....	6



1. Déroulement de la soirée

18 h 15 : accueil des participants et déroulement de la soirée

18 h 30 : rappel de la démarche de programmation des parcs du site Outremont, du contexte d'intervention et du déroulement de l'atelier de participation citoyenne du 15 mars 2017

19 h 00 : présentation de la proposition finale d'aménagement du parc P4-a

19 h 45 : période de questions

20 h 45 : prochaines étapes

21 h 00 : mot de la fin et remerciements

2. Rappel de la démarche de programmation des parcs du site Outremont, du contexte d'intervention et du déroulement de l'atelier de participation citoyenne du 15 mars 2017

Outre la construction des pavillons de l'Université de Montréal et des ensembles résidentiels, quatre nouveaux lieux publics (1 place et 3 parcs) seront aménagés au sein du projet du site Outremont. Rappelons que depuis mai 2013, une démarche participative a été lancée avec la population pour définir la programmation des trois nouveaux parcs prévus. De cette démarche a découlé la définition des vocations et des éléments de programmation de chacun des lieux au regard des aspirations des citoyens s'étant exprimés. Les parcs P-1 et P-4a seront d'échelle de voisinage, tandis que le parc P-3 répondra à une échelle de quartier.



Figure 1_Lieux publics du site Outremont

Dans la foulée, la Ville a lancé une démarche participative afin d'intégrer les propositions des citoyens d'Outremont à la conception de chacun des parcs du site. Le 15 mars 2017, la Ville a convié les citoyens résidant à proximité du parc P-4a à un atelier de participation citoyenne portant sur l'aménagement de ce futur lieu. L'objectif était de communiquer les grandes intentions d'aménagement de ce nouveau lieu public, mais également de faire participer les citoyens à l'élaboration du design souhaité de ce futur parc.

Deux propositions d'aménagement ont été présentées afin de susciter les aspirations et les commentaires des participants. Les discussions ont permis d'aborder les thématiques suivantes : la programmation et les aires de jeux, la diversité végétale, le mobilier et l'éclairage, etc. Il en est ressorti diverses préoccupations et propositions partagées par l'ensemble des citoyens :

1. L'interface du parc avec les résidences avoisinantes;
2. Le caractère organique des aménagements prévus;
3. Une gestion de l'eau innovante;
4. Un dégagement souhaité des espaces de détente;
5. Un éloignement souhaité des aires de détente des artères véhiculaires et voies ferroviaires;
6. La mise en valeur du passé ferroviaire;
7. Une préférence pour un aménagement en dénivelés rendant possibles d'intéressantes perspectives.

L'intégralité des commentaires des citoyens a été réunie dans un rapport d'atelier rendu public (ville.montreal.qc.ca/siteoutremont). À l'issue de l'atelier, la Ville s'est engagée à intégrer les propositions des participants dans l'élaboration d'une proposition finale d'aménagement, sous réserve que la faisabilité technique et financière de celles-ci soit validée par les professionnels de la Ville et leurs consultants.

3. Présentation de la proposition finale d'aménagement du parc P4-a

La proposition finale d'aménagement issue des résultats de l'atelier participatif du 15 mars 2017 est présentée dans son ensemble, puis au moyen de chacune des diverses composantes. Au nombre de six, ces composantes sont : l'espace central, l'aire de jeux, le jardin de pluie, l'espace des jeux d'eau, les supports à vélo et la diagonale piétonne. Des îlots de biodiversité composés d'espèces végétales se retrouvant sur le Mont-Royal seraient aménagés ici et là. Les accès et interfaces, les types de plantation, la gestion des eaux de pluie de même que l'échéancier de réalisation projeté complètent la présentation.



Proposition finale d'aménagement du parc P-4



4. Période de questions

Les questions soulevées par les participants ont donné lieu aux réponses et explications suivantes :

- **Composition et hauteur de la palissade** : Elle serait composée de saule séché sur lequel grimperait de la vigne vierge. Ce choix minimise les risques de vandalisme de type graffiti. La hauteur définitive s'ajusterait à la réglementation municipale en vigueur.
- **Distance entre la palissade, les lots privés et la diagonale piétonnière** : La palissade serait installée le long de la diagonale piétonne accotée à la limite de propriété séparant le domaine public. La Ville rappelle qu'elle est à raffiner la conception de la palissade. Les citoyens touchés par cette structure entre l'avenue Outremont et l'avenue Querbes seront individuellement rencontrés à cet effet.
- **Bruit provenant de la diagonale piétonnière** : L'utilisation du revêtement en pavé de béton n'incitera guère la circulation des planchistes et des autres usagers à roulettes.
- **Passage se situant entre les avenues Champagneur et Outremont** : L'espace dédié à ce passage vient d'être acquis par la Ville de Montréal. Un projet de verdissement de l'espace dédié sera réalisé par l'arrondissement d'Outremont.
- **Avenue Querbes** : L'aménagement et le sens de la circulation restent à déterminer.
- **Poteaux électriques d'Hydro-Québec** : L'ensemble des poteaux se situant le long de la diagonale piétonne sera retiré en 2019.
- **Avenue De L'Épée** : Le réaménagement de la rue entre la limite du parc et l'avenue Ducharme est prévu dès l'été 2017.
- **Supports à vélo du côté de l'entrée De L'Épée** : Ils seront installés à l'entrée du parc du côté ouest de l'entrée.
- **Éclairage** : Le projet prévoit un éclairage d'ambiance et sécuritaire, répondant aux exigences LEED aménagement des quartiers.
- **Sécurité de l'aire de jeux** : L'aire de jeux sera clôturée et sécurisée selon les normes en vigueur.
- **Plantation** : Les essences feuillues seront préférées aux conifères en raison d'une moins grande acidité, d'un port à maturité plus compatible avec l'aménagement d'ensemble souhaité et en fonction des exigences de sécurité pour un parc public. Le tilleul ne peut être retenu à cause d'une contamination associée à cette espèce.
- **Mur de parpaing existant euntre les avenues Querbes et De L'Épée** : Un arrimage doit être effectué avec l'implantation de la palissade proposée le long de la diagonale piétonne et le mur en question.

5. Prochaines étapes

Les professionnels de la Ville accompagnés de leurs consultants finaliseront l'étape de conception du parc au cours de l'année 2017. La construction du parc débutera en 2018 et se terminera en 2019.

6. Mot de la fin et remerciements

Un mot de la fin est prononcé et des remerciements sont adressés aux citoyens, aux personnes-ressources de la Ville de Montréal et de l'arrondissement d'Outremont de même qu'aux professionnels impliqués, tous ensemble ayant rendu possible l'aboutissement de la conception du projet du parc P-4a.

ville.montreal.qc.ca/siteoutremont